

Championnat départemental de Caisses à savon et de Push cars de Seine-Saint-Denis 2006



Sur le thème des Vacances !

Règlement **Caisses à savon 2006**







SOMMAIRE



Adresses utiles	P 2
Préambule (Historique, Intérêt pédagogique, particularités du Championnat de Seine-Saint-Denis)	P 3
1 - La Caisse à savon (Définition, Homologation, Enregistrement des Caisses à savon, Exposition des engins)	P 5
2 - Les équipages (Catégories d'âges, la sécurité de l'équipage, Licences/Assurances)	P 9
3 - La Place de l'Enfant avant et pendant le Championnat	P 11
4 - Les épreuves Caisses à savon (Description des épreuves, configuration des pistes)	P 12
5 - Les prix	P 13
6 - Organisation humaine (Coopération humaine, coopération matérielle)	P 16
7 - Programme de la journée	P 19
8 - Accompagnement Francas	P 21



Adresses utiles



CASCAD (Caisses à Savon Caisses à Dugny)

1, rue Lorenzi 93440 Dugny

Tél (uniquement le mercredi et pendant les vacances scolaires) : 01 49 34 02 66



COMITE REGIONAL D'ILE DE FRANCE
DE CAISSES A SAVON

CRIFCAS

c/o Patrick Gibert

8, impasse des Flandres 60230 Chambly

crifcas@free.fr

<http://crifcas.free.fr>



Fédération Nationale de Caisses à Savon

Siège social : 58, rue Sœur Audenet 81100 CASTRES

Secrétariat: 05 63 35 26 71

<http://caisses-a-savon-france.com/>



Les Francas de Seine-Saint-Denis

38, rue d'Anjou 93000 Bobigny

Tél : 01 41 60 13 00 - Fax : 01 41 60 13 13

caisses@francas93.asso.fr

<http://francasseinesaintdenis.joueb.com>



PREAMBULE



Historique :

La caisse à savon voit le jour en 1934 aux Etats-Unis. C'est à l'origine un engin roulant construit de bric et de broc utilisé à des fins ludiques.

En France depuis fort longtemps, les Poulbots parisiens connaissent ce jeu. Ils descendaient les pentes de Montmartre sur des planches montées sur roulements à billes. Il a fallu attendre les années 70 pour que ce jeu, que l'urbanisation effrénée avait rendu impossible, refasse surface sous la forme d'un sport de compétition.

Les Francas créent en 1984 le Comité National des Caisses à Savon. Celui-ci établira un règlement national qui permet, entre autres, de pratiquer des courses de descente en toute sécurité.

C'est en 1988 que les Francas 93 organisent **en partenariat avec le Conseil Général de la Seine Saint Denis**, le premier Championnat Départemental de Caisses à Savon au parc de La Courneuve.

Les normes de sécurité évoluent, les techniques aussi. Celles-ci permettent de découvrir chaque année des engins de plus en plus performants et sécurisants.

Lors du 12ème Championnat Départemental (en 2000), les Francas de Seine Saint Denis introduisent une nouvelle formule appelée les Push-Cars.

Cette formule permet aux enfants les plus jeunes ou les plus novices de pratiquer une activité semblable à celle de la Caisse à Savon avec moins de contraintes de construction. **C'est la formule de sensibilisation à la Caisse à savon.**

Le Push-car est l'aïeul de la Caisse à Savon

**LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
DE CAISSES A SAVON ET DE PUSH-CARS**

**AURA LIEU LE
MERCREDI 7 juin 2006
DE 9H00 A 18H00**

**AU PARC DEPARTEMENTAL DE LA COURNEUVE
LE THEME DE CETTE ANNEE «LES VACANCES»**

Intérêt pédagogique :

Pour les Francas qui, dès 1984 ont créé le Comité National des Caisses à Savon, c'est la possibilité offerte aux enfants et adolescents de s'affirmer, des'organiser, de prendre des responsabilités dans le cadre d'un projet collectif.

L'activité Caisses à Savon est une activité scientifique, technique et technologique qui peut être, sur votre territoire, un excellent moyen de créer une dynamique locale (travail partenarial ; exposition ; inauguration ; entraînement ; courses...), des projets transversaux (création de groupes de reporters, de journalistes, de supporters, réseaux d'échange de savoirs et de compétences) et des projets associatifs (ATEC (Association Temporaire d'Enfants Citoyens))

Par le biais de l'aventure « Caisse à Savon », les mineurs vont pouvoir être en contact avec une réalité concrète, découvrir, comprendre, acquérir des savoirs faire techniques, valoriser leurs réalisations et se mesurer à d'autres.

Au-delà de l'aspect de compétition, le Championnat Départemental de Seine Saint Denis est une journée de fête et d'échange qui rassemble les participants (**600 en 2005**) et les spectateurs enfants et adultes (**1800 en 2005**) C'est la valorisation des activités de centres de loisirs, des écoles, des collèges, des services jeunesse, des centres sociaux, des clubs ...

Particularités du Championnat de Seine Saint Denis :

Le Championnat Départemental de Seine Saint Denis est l'aboutissement de projets émanant de différents types d'acteurs :

- Des enfants et des adolescents qui ont construit une caisse à savon dans le cadre d'une activité de découverte (Formule Loisirs)
- Des enfants et adolescents initiés, issus de club de caisses à savon ou de structures éducatives qui ont pour but la compétition et vise la sélection nationale voir Européenne (Formule Compétition)
- Des enfants et adolescents qui ont construit un push-car.

Quel que soient les engins construits, les constructeurs n'ont pas les mêmes expériences, les mêmes objectifs. Sur ce championnat se côtoient donc des engins réalisés de bric et de broc dans le cadre d'une activité de découverte et d'initiation et des engins de haute performance destinés à pulvériser les records lors du championnat de France de caisses à savon.

Il est important que les enfants (constructeurs et membres d'équipage), soient informés de cette diversité de véhicules.

Les caisses à savon et les push-cars ont des règlements et des épreuves spécifiques. Nous vous présentons ici le règlement Caisses à Savon du Championnat Départemental de Seine Saint Denis. Il diffère du règlement national sur plusieurs points (épreuves, formules...)

Si vous inscrivez votre caisse en formule compétition, vous devez obligatoirement vous procurer le règlement national (disponible à l'Association Départementale des Francas)



1 - LA CAISSE A SAVON



Définition de la Caisse à Savon :

Les caisses à savon sont des véhicules à quatre roues, sans moteur, sur un châssis, possédant une direction reliée à un volant et des freins sur au moins deux roues. Les gadgets non fonctionnels et représentant un caractère dangereux doivent être démontables pour satisfaire l'homologation.

Chaque véhicule doit obéir à certaines normes qui feront l'objet d'une homologation.

Matériaux :

Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter de caractères dangereux pour l'équipage et le public. Ceux représentant des risques d'éclatement (l'aggloméré par exemple) sont interdits pour la carrosserie et le châssis. Les lests sont autorisés et doivent être fixés au châssis sans possibilité de démontage.

Barre de poussée :

Les caisses à savon doivent être équipées d'une(de) barre(s) de poussée. Celle-ci est située à l'arrière du véhicule pour permettre la poussée de la caisse. Elle ne doit pas dépasser la largeur de l'engin et doit être bouchée à ses extrémités.

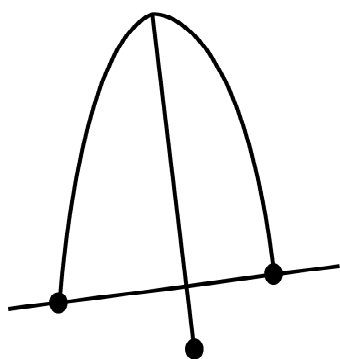
Cette barre de poussée peut faire office d'arceau de sécurité si elle remplit les conditions énoncées ci-dessous.

L'arceau de sécurité :

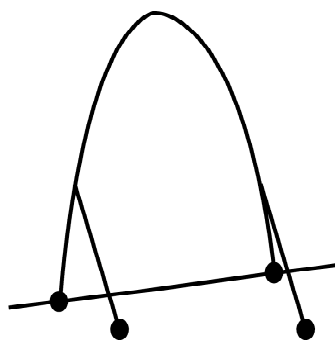
- Sa conception : Il est en tube d'acier (cuivre, inox, alu sont interdits car trop flexibles) de section ronde, d'un diamètre extérieur de 27 mm minimum, rigide et d'une seule pièce. Cette protection doit pouvoir supporter le poids de la caisse en cas de retournement.

- Sa fixation : L'arceau doit être fixé au moins en 3 points non alignés (voir schéma page 8)

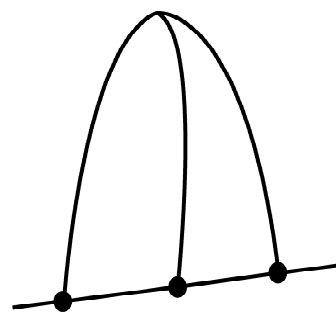
- Sa hauteur : L'arceau doit être conçu de telle façon qu'il y ait au moins 10 cm entre le haut du casque et la ligne imaginaire qui passe du sommet de l'arceau au point le plus haut de l'avant de la caisse. Aucun élément ne doit dépasser de cette ligne.



Oui



Oui



Non

Dimension du véhicule : (voir schéma récapitulatif page 8)

Longueur maximale : 2,70 mètres

Largeur maximale : 1,50 mètre

Garde au sol maximale : 0,25 mètre

Roues :

Les roues des engins doivent être équipées de pneus gonflables. Le diamètre des roues (avec le pneu monté) ne doit pas excéder 0,65 mètre.

Freins :

Le système de freinage doit être actionné par les pieds. Il doit agir obligatoirement sur deux roues bien qu'il soit conseillé sur les quatre roues.

Poids :

Pour le Championnat Départemental, nous ne pesons pas les caisses. Par contre, pour la sélection nationale (**formule compétition**), respectez les indications suivantes

Poids de la caisse avec son pilote

C1 : moins de 120 Kg

C2 : moins de 140 Kg

C3 : moins de 160 Kg

C4 : moins de 200 Kg

Volant :

Toutes les caisses à savon ont un système de direction relié à un volant. Celui-ci devra être fermé.

Le harnais :

Le harnais (ou les ceintures de sécurité) doit être d'une largeur minimum de 4 cm. Le système doit permettre de maintenir les deux épaules et la taille du pilote sans risque de strangulation. Sa fixation s'effectue en 3 points d'ancrage sur le châssis (boulons et vis) mais aucun d'eux ne doit se situer entre les jambes du pilote. Les ceintures à enrouleur sont interdites.

Le siège du pilote :

Il est solidement fixé au châssis. L'assise du siège ne doit pas être à plus de 30 cm du sol.

La protection de l'engin :

La conception de la caisse doit prévoir une protection frontale et deux latérales. Celles-ci doivent être pleines, robustes et de 20cm minimum au dessus du plancher. Elles doivent permettre au pilote de quitter facilement le véhicule.

Le plancher :

Il doit être complet sous le pilote et ne pas être en aggloméré.

Le pare-brise ou bulle :

Si la caisse est munie d'un pare-brise, le casque du pilote ne doit jamais pouvoir le toucher

A ces aspects techniques s'ajoutent les aspects de sécurité de l'équipage (cf. chapitre 2)

Homologation :

Toutes les caisses à savon doivent obéir aux normes du règlement. A la suite d'une vérification des critères techniques et de sécurité, est délivré un certificat d'homologation qui est obligatoire pour participer à la course. Une caisse peut se voir refuser l'homologation pour l'épreuve de descente et valider pour l'épreuve de relais.

L'homologation des caisses à savon peut se faire :

Sur le lieu de construction (sur rendez-vous)

La veille de la course, sur le Parc Départemental de La Courneuve de 10H à 17H. Dans ce cas, les caisses seront alors parquées sous marabouts et gardées.

ATTENTION, aucune homologation ne sera faite le jour même du Championnat.

Enregistrement des Caisses à savon :

Une caisse à savon ne peut être engagée sur une épreuve que dans une seule catégorie et une seule formule (cf. chapitre 2)

Par exemple, une caisse à savon ne peut pas courir en C1 et C2 pour l'épreuve de descente. Par contre, une caisse peut courir en C1 pour l'épreuve de relais et en C2 pour l'épreuve de la descente. Dans ce dernier cas, 2 numéros seront attribués à la caisse.

Attention, la formule compétition n'existe pas dans l'épreuve de relais. Néanmoins les caisses pourront y concourir dans la formule loisir.

Exposition des engins :

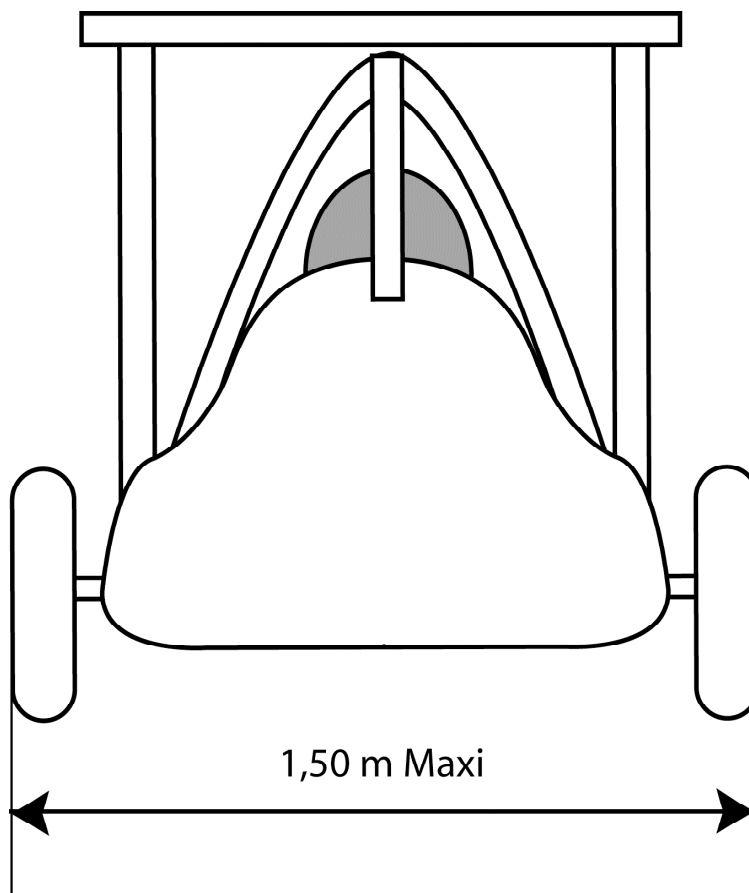
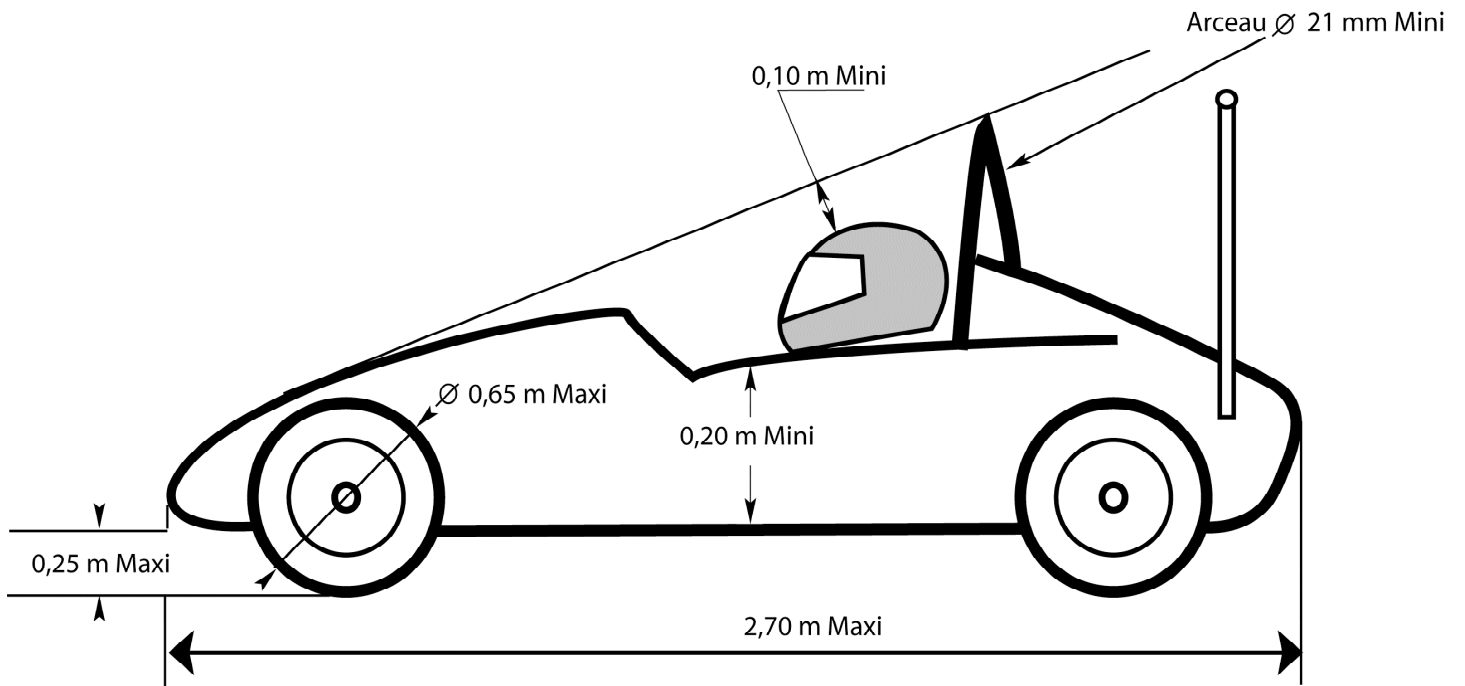
Les équipages et les visiteurs (enfants et adultes) pourront admirer les Caisses et les Push tout au long de la journée dans les paddocks. Chaque véhicule engagé aura son emplacement attribué.

Le paddock (2m. x 2m.) doit être attractif pour attirer les visiteurs et le jury qui décernera un prix récompensant la plus belle mise en valeur de cet espace.

Cette année, un panneau portant le numéro de l'engin sera mis à disposition de chaque équipage. Nous les invitons à prendre en compte ce support pour présenter leur véhicule, leur projet...(dimension du panneau : 35 cm de large sur 80 cm de haut. Deux faces sont disponibles).



Schéma récapitulatif des cotations





2 - LES EQUIPAGES



Catégories d'âges :

Tous les membres de l'équipage (pilote et pousseurs) doivent faire partie de la même catégorie d'âge dans une épreuve donnée (course de relais, course de descente) Néanmoins, des dérogations peuvent être envisagées ; dans ce cas, l'équipage sera inscrit dans la catégorie correspondant au plus âgés d'entre eux.

Rappel : Une caisse à savon ne peut être engagée sur une épreuve que dans une seule catégorie et une seule formule (cf ; chapitre 2)

Par exemple, une caisse à savon ne peut pas courir en C1 et C2 pour l'épreuve de descente. Par contre, une caisse peut courir en C1 pour l'épreuve de relais et en C2 pour l'épreuve de la descente. Dans ce dernier cas, 2 numéros seront attribués à la caisse.

Catégorie	Age de l'équipage	Annés de naissance	Numéro d'attribution
C 1	De 6 à 9 ans	De 1997 à 2000	De 100 à 199 en formule loisirs
			De 500 à 599 en formule compétition
C 2	De 10 à 13 ans	De 1993 à 1996	De 200 à 299 en formule loisirs
			De 600 à 699 en formule compétition
C 3	De 14 à 17 ans	De 1989 à 1992	De 300 à 399 en formule loisirs
			De 700 à 799 en formule compétition
C 8	Handisport		De 8000 à 8099

La sécurité de l'équipage :

Pour participer aux épreuves chaque équipage doit posséder son équipement constitué de :

Pour l'ensemble de l'équipage (pilote et pousseurs) sont obligatoires :

Des gants (mitaines et tissus non protecteur interdits)

Pantalons longs

Manches longues

Chaussures fermées

Pour le pilote :

Casque

Pour les pousseurs :

Genouillères

Coudières

Licences / assurance :

Les participants sont engagés dans l'épreuve par des personnes morales (centres de loisirs, centres sociaux, services municipaux, associations, écoles, club ...)

Si des constructeurs « enfants » souhaitent participer au championnat et qu'ils ne sont inscrits sur aucune structure, ils peuvent contacter directement les Francas 93 pour connaître les modalités d'inscription.

Tout membre d'équipage (pilote, pousseur) doit posséder une licence de la Fédération Nationale des Caisses à Savon. Celle-ci est nominative.

Pour le Formule compétition, cette licence est valable une année.

Pour la Formule loisir, elle est valable pour la journée.

Ces licences comprennent l'assurance des risques corporels et la responsabilité civile.

Prix des licences :

Licence Loisir Enfants/jeunes JOURNEE (membre d'équipage)	3 €
Licence Compétition Enfants/jeunes ANNEE (membre d'équipage)	15 €

**Les licences peuvent être prises en charge
par les Francas de Seine Saint Denis.
Voir les conditions de coopération au chapitre 6**



3 - LA PLACE DE L'ENFANT AVANT ET PENDANT LE CHAMPIONNAT



Au-delà de l'aspect de conception, de construction de la caisse à savon et de la participation au championnat, cette rencontre permet à chaque enfant d'avoir sa place dans ce projet collectif.

A titre d'exemple, voici quelques pistes intéressantes et non exhaustives à soumettre aux groupes d'enfants :

- Création d'un groupe de supporters :

Fabrication de costumation, d'instruments de musique, de banderoles ; Invention de chants d'encouragement, de chorégraphie ; ...

- Prise en compte de l'espace paddock :

Décoration et aménagement de l'espace paddock pour le rendre beau, fonctionnel et identifiable (caractéristique de cet espace au chapitre 1 «expositions des engins»)

- Réalisation de fiches de présentation :

Cette année un panneau de présentation (voir caractéristiques au Chapitre 1 «expositions des engins ») sera mis à disposition de chaque équipage. Les Francas proposent aux enfants de le prendre en charge : Des photos, les étapes de constructions, les caractéristiques de l'engin, la présentation de la structure, du projet ... peuvent illustrer ce panneau.

- Mise en place d'un groupe de journaliste :

Reportage photos, interview dans le but d'éditer un journal ou de présenter le projet ou le championnat aux parents, aux habitants...

- Création d'une agence d'espionnage :

Sur le championnat, prise de photos de différentes techniques de direction, de freinage, de décoration. Ces éléments seront certainement utiles pour la prochaine construction.

- Constitution d'un groupes mécaniciens :

Chargé lors du championnat de réparer les éventuelles pannes ou dégradation des engins de leur écurie.

- Participation à l'organisation du championnat :

Les enfants qui le souhaitent peuvent faire partie de l'organisation générale de cette rencontre. Ils peuvent être commissaire de course, membre du jury, commissaire d'homologation ou tenir le stand buvette. Des adultes référents les accompagneront dans leurs différentes tâches.

**... N'hésitez pas à nous contacter pour permettre
aux enfants d'être acteurs de l'opération**



4 - LES EPREUVES CAISSES A SAVON



Description des épreuves :

La descente :

Les équipages concourent un par un. Au sommet de la piste est matérialisée une zone de poussée de 10 mètres. Les deux pousseurs doivent élaner la caisse sans dépasser cette zone. Son dépassement entraîne, la première fois, un faux départ, la seconde fois une pénalité de 5 secondes qui est ajoutée au temps réalisé.

L'équipage (1 pilote et 2 pousseurs) peut changer à chaque manche s'il respecte les règles de catégories d'âge (cf. chapitres 1 et 2), et les règles de sécurité. Tout manquement au règlement peut entraîner des pénalités ou une élimination.

En plus de la course « officielle » de descente, nous donnons la possibilité aux caisses ne remplissant pas entièrement les critères d'homologation, d'effectuer quelques tours de roues sur une descente moins longue et moins technique. Cette descente sera chronométrée mais ne pourra pas prétendre à un classement récompensé.

Le relais :

Chaque équipage est constitué de 7 équipiers (1 pilote et 6 pousseurs). Le pilote ne change pas au relais.

L'équipe de pousseurs du départ donne le relais à 2 autres pousseurs qui attendent dans la première zone prévue à cet effet. Ceux-ci vont jusqu'à la seconde zone où de nouveaux pousseurs prennent le relais. Ces derniers vont jusqu'à la ligne d'arrivée. Les zones de relais sont également les zones de freinage. Le pilote doit arrêter sa caisse à l'intérieur de celles-ci pour permettre le relais en toute sécurité.

La piste est matérialisée par traçage au sol, bottes de paille, cônes... Le pilote doit rester sur la piste sans mordre ni toucher la matérialisation.

Les erreurs de pilotage, le dépassement des zones de relais entraînent, à chaque fois, une pénalité de **5 secondes** ajoutée au temps effectué.

Configuration des pistes :

Description de la piste de descente homologuée : Piste de 150 mètres sur 1,50 mètre environ avec deux courbes et un virage (après la ligne d'arrivée). Elle est située sur l'allée de Port, à proximité du pont Iris.

Description de la piste de descente non homologuée :

C'est la même piste que précédemment citée mais sa longueur est réduite.

Description de la piste de relais :

Piste d'environ 150 mètres sur **2 mètres de largeur** et sur deux couloirs. Elle est située sur le circulaire à proximité de l'entrée Tapis Vert, possède 3 virages (dont un en épingle à cheveux), **des courbes** et deux points de relais matérialisés.



5 - LES PRIX



PRIX DE LA COURSE DE DESCENTE

Rappel: Le temps retenu est le meilleur temps des deux manches ou la moyenne des deux meilleurs temps si trois manches sont effectuées.

Critère d'attribution : La ou les caisses (cf. tableau ci-dessous) qui ont effectué le meilleur temps par catégorie et par formule (Loisir et compétition)

La validation est effectuée par le commissaire de course référent.

PRIX DE LA COURSE DE RELAIS

Rappel: Les courses de relais s'effectuent sur deux ou trois manches en fonction du nombre de caisses. Le temps retenu est le meilleur temps effectué.

Critère d'attribution : La ou les caisses (cf. tableau ci-dessous) qui ont effectué le meilleur temps par catégorie. **Pour la course de relais, la formule compétition n'existe pas.**

La validation est effectuée par le commissaire de course référent.

Nombre de Caisses par catégorie et par formule	Nombre de prix Par catégorie et par formule
Moins de 5 caisses	1 prix
De 5 À 8 caisses	2 prix
Plus de 8 caisses	3 prix

PRIX DE TECHNICITE

Critères d'attribution : Le prix de technicité est octroyé sous 3 critères dont le premier est incontournable :

- Nouvelle caisse à savon construite durant l'année **2005/2006**
- Techniques utilisées
- **Innovation dans les matériaux utilisés**

Nombre de prix : 1 prix (maximum) toutes catégories et formules caisses à savon confondues.

La validation est effectuée par les commissaires d'homologation après expertises de la caisse à savon.

PRIX DES SUPPORTERS

Critères d'attribution : Le groupe de supporters primé est le groupe qui fait preuve de :

- Dynamisme
- Recherche visuelle (maquillage, costumes, chorégraphie,...) ou sonores (chants, accompagnement musicaux,...)
- Respect des consignes de sécurité

Nombre de prix : 1 prix (maximum) toutes catégories et types d'engins (caisses à savon et push-cars)

La validation est effectuée par observation des membres du jury

PRIX DU FAIR-PLAY

Critères d'attribution : Le prix du fair-play est attribué à l'équipe ou à l'écurie (plusieurs équipages d'une même structure, d'une même ville) faisant preuve :

- D'entraide
- De fair-play
- De respect des autres concurrents
- De respect du règlement et des consignes de sécurité
- De solidarité

Nombre de prix : 1 prix (maximum) toutes catégories et types d'engins (caisses à savon et push-cars)

Validation effectuée par observation des membres du jury

PRIX D'ORIGINALITE

Critères d'attribution : Le prix d'originalité est décerné à la caisse qui, dans sa conception et sa décoration répond au thème annuel.

Cette année : **LES VACANCES**

A ce critère incontournable viennent s'ajouter :

L'originalité

L'esthétisme

Nombre de prix : 1 prix (maximum) toutes catégories et formules caisses confondues.

Validation effectuée par les commissaires de course après observation des caisses.

PRIX DE MALCHANCE

Critère d'attribution : Le prix de malchance est octroyé à la caisse qui, malgré son homologation, a rencontré un incident ne lui permettant pas de concourir à (aux) épreuve(s).

Nombre de prix : 1 prix (maximum) toutes catégories et formules caisses à savon confondues.

Validation effectuée par le jury après observation et enquête auprès des commissaires de course.

TROPHEE PLACE DE L'ENFANT

Critères d'attribution : Projet dans lequel les enfants se sont investis dans la conception, la réalisation et l'organisation de l'activité.

Valorisation du paddock (décoration, aménagement)

Mise en valeur du véhicule et du projet (par le biais du panneau de présentation fourni)

Nombre de trophée : 1 prix (maximum) toutes catégories et types d'engins (caisses à savon et push-cars)

Trophée décerné par le jury après enquête auprès des enfants et observation.





6 - ORGANISATION HUMAINE



Coopération :

Chaque manifestation organisée par les Francas est régie sur le principe de la coopération. Le Championnat Départemental de caisses à savon et de push-cars ne fait pas exception. Elle demande à tous de faire un « effort de présence » pour assurer la sécurité physique et affective des enfants, le confort et le bon déroulement de cette journée de fête.

Coopération humaine :

Le nombre important d'engins (**78 engins en 2005**), de participants (**plus de 2500 membres d'équipages et visiteurs en 2005**), et la mise en place d'une nouvelle piste de Push-cars obligent la présence d'une cinquantaine de personnes mises à disposition de l'organisation générale.

Obligatoirement, au moins un animateur par ville participante devra être détaché du groupe d'enfants (équipage et supporters) et sera affecté à l'organisation de la journée.

**Cette convention conditionne la prise en charge
des licences par les Francas.**

Les personnes détachées sont conviées à une réunion de pré organisation qui se déroulera le :

**Jeudi 1er juin à 14H00
A l'association Départementale des Francas
38 rue d'Anjou 93000 Bobigny**

Celle-ci permettra de présenter l'ensemble des postes à pourvoir ainsi que le rôle et les missions de chacun.

Le jour du Championnat, les animateurs détachés sont attendus à 9H00 au stand accueil.

Si le Championnat Départemental évolue d'année en année, c'est grâce aux retours des participants et organisateurs. Dans l'idée d'améliorer encore les prochaines courses, une réunion bilan est prévue le :

**Lundi 19 juin A 14H00
A l'A.D. 93**

Coopération matérielle :

Compte tenu de la dimension de cette fête, nous vous solliciterons peut-être pour le prêt et la mise en place de l'infrastructure nécessaire (marabouts, tables, chaises...). Vous pouvez d'ores et déjà noter :

Installation : mardi 6 juin

Démontage : jeudi 8 juin

Les différents postes à pourvoir :

Les enfants peuvent faire partie de l'organisation de ce Championnat. Ils peuvent intégrer les équipes d'organisation signalées par des *

Le directeur de course :

Il est désigné par les organisateurs et est responsable du bon déroulement de la journée en général, de l'ensemble des épreuves, du respect du règlement en particulier.

Il est seul juge et peut exclure des véhicules.

Les commissaires de courses référents :

Ils sont désignés par le directeur de course et sont responsables de la mise en place, du bon déroulement, de l'application du règlement et du rangement d'une épreuve particulière (descente, relais de caisses à savon, relais push-cars).

Ils sont habilités à prononcer des pénalités et à décerner les prix de descente, de relais et d'originalité.

Les commissaires de courses * :

Les commissaires de courses sont répartis sur les différentes épreuves. Après répartition des tâches, ils auront en charge le déroulement de l'épreuve : installation, chronométrage, animation micro, passage d'information, vérification des critères de sécurité et de l'équipement des équipages, affichage des résultats, sécurité aux abords et sur les pistes, rangement.

Leur interlocuteur privilégié est le commissaire de course référent.

Le commissaire d'homologation référent :

Il est désigné par le directeur de course. En regard du règlement, il détermine les caisses à savon et les push-cars qui obtiennent ou non l'homologation.

Il décernera le prix de technicité.

Les commissaires d'homologation * :

Avec le commissaire d'homologation référent, ils vérifient que les engins possèdent bien les critères d'homologation. Ils circulent aux abords des pistes pour rencontrer et interviewer les équipages afin de pouvoir décerner le prix de technicité.

Le jury * :

Présidé par le directeur de course et constitué de différentes personnes et personnalités, il aura pour rôle d'observer les courses, les engins, les équipages et les supporters afin de décerner le prix de malchance, de supporters et de fair-play.

Le jury spécial :

Nommé par le directeur de courses, ce jury devra décerner le Trophée Place de l'Enfant après observation des différents paddocks et enquêtes auprès des enfants.

Les désaltérants* :

Ils sont chargés de servir des collations aux participants et visiteurs. Ils ont à leur disposition un stand et ont en charge l'installation et le rangement de celui-ci.





7 - PROGRAMME DE LA JOURNÉE



A partir de 9 h	Accueil
9h45 - 12h	<ul style="list-style-type: none">- Course de descente Caisses à Savon- Entraînement Push-cars et premières manches- Valorisation des paddocks
12h30 - 13h30	Repas
13h30 - 16h	<ul style="list-style-type: none">- Course de relais Caisses à Savon- Courses de relais Push-Cars- Interview du jury et commissaires d'homologation pour les prix de technicité et trophée Place de l'Enfant
16h - 17h	<ul style="list-style-type: none">- Goûter- Délibération du jury- Calcul des résultats
17h - 17h30	Remise des récompenses

L'accueil :

Le passage par l'accueil est obligatoire. Il permet l'émargement des participants, la validation des licences, l'attribution des certificats d'homologation et des numéros des véhicules.

Courses de descente de Caisses à Savon :

Les courses de descente s'effectuent sur deux ou trois manches en fonction du nombre de caisses. Le temps retenu est le meilleur temps des deux manches ou la moyenne des deux meilleurs temps si trois manches sont effectuées.

Entraînement Push-Cars et première manche :

Voir le règlement départemental des Push-Cars (disponible aux Francas de Seine Saint Denis)

Repas :

Les repas pique nique sont à prévoir par les participants. Des points buvettes seront à disposition.

Courses de relais Caisses à Savon :

Les courses de relais s'effectuent sur deux ou trois manches en fonction du nombre de caisses. Le temps retenu est le meilleur temps effectué.

Courses de relais Push-Cars :

Voir le règlement départemental des Push-Cars (disponible aux Francas de Seine Saint Denis)

Exposition des engins :

Les équipages et les visiteurs (enfants et adultes) pourront admirer les Caisses et les Push tout au long de la journée dans les paddocks. Chaque véhicule engagé aura son emplacement attribué, ainsi qu'un panneau sur lequel apparaîtront les caractéristiques de l'engin et des constructeurs.

Conseil : Nous invitons les équipages à prendre en compte cet espace pour le rendre attractif et pour inciter les curieux à s'arrêter, à poser des questions. Il faut utiliser cet espace pour valoriser le projet.

Remise des prix :

La remise des prix est un moment fort que tout participant attend avec impatience et qui clôture cette grande journée. Ainsi, en regard de l'heure de cette remise de prix, il est indispensable de prévoir avec les services concernés et les familles un retour sur les structures plus tardif.

Les animateurs départementaux des Francas 93 se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et accompagnement. Ils peuvent, par exemple, présenter l'activité et le championnat avec des supports vidéos et photos, répondre aux questions des enfants et accompagnateurs de projets, donner des idées sur des projets transversaux liés avec l'activité caisses et cohérents avec le projet de la structure. De plus, Les Francas de Seine-Saint-Denis mettent à votre disposition une exposition mobile présentant l'activité. Contactez- nous !



Les Francas de Seine-Saint-Denis

38 rue d'Anjou 93000 Bobigny

Tel : 01 41 60 13 00 - Fax : 01 41 60 13 13

projetcitoyen@francas93.asso.fr

<http://francasseinesaintdenis.joueb.com>

